



FÉDÉRATION CGT DES CHEMINOTS

RESTAURATION

EQUINOXE : LA DIRECTION LÂCHE LES CHEMINOTS !

**Lors de la séance plénière
du CE Circulation
du 22 juin 2017,
le Président M. Larrieu
voulait, contre l'avis des
élus, instruire une
information pour acter la
baisse unilatérale de la
subvention SNCF aux
cheminots qui se
restaurent sur le site
d'Equinoxe.**

Contrevenant à un ordre du jour pour lequel la demande d'information des élus sur le sujet de la restauration avait été refusée, le Président du CE Circulation fait le choix de passer en force l'information lors des débats préliminaires. Cette démarche constitue une entrave réelle au fonctionnement du CE et vise essentiellement à **permettre à la Direction de se défaire de sa responsabilité quant à la restauration sur le site d'Equinoxe**. Dans sa logique d'économies tous azimuts, les Directions présentes sur le site d'Equinoxe entendent réduire la subvention employeur de 5,27 euros à 2,27 euros par repas.

A la SNCF, la restauration a été confiée aux comités d'établissement, en application de la loi et du rapport Pirot en 1986. Ce faisant, les CE n'ont reçu que la gestion des restaurants d'entreprise et non la responsabilité de la restauration sur le temps de travail qui est dévolue légalement à l'employeur. **C'est donc bien à la SNCF d'apporter les moyens de la restauration des cheminots !**

La situation du restaurant d'Equinoxe est une conséquence des politiques de création de RFF d'abord, puis de la réforme du ferroviaire dont le morcèlement en 3 EPIC a mis fin aux comités d'établissement régionaux, devenus comités d'établissement Mobilités par région.

Pour la CGT, la restauration est une activité sociale de proximité qui doit être gérée par un CE de proximité. La majeure partie du personnel sur le site étant rattachée au CE siège Réseau, il est naturel que les élus de ce CE se positionnent sur la reprise de cette activité.

La CGT a refusé l'ultimatum de la Direction et a fait la proposition que les organisations syndicales représentatives et la Direction se mettent autour de la table rapidement pour trouver une issue favorable dans le respect de l'accord national de gestion des Activités Sociales signé par la Direction, la CGT, l'UNSA et SUD-Rail. Cet accord comprend tous les principes utiles pour offrir une restauration de qualité aux agents d'Equinoxe.

